THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE,

Présentée et soutenue le 29 décembre 1854,

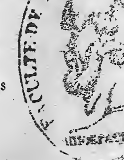
Par J.-B.-OCTAVE LANDRY,

né à Limoges (Haute-Vienne),

Interne Lauréat des Hôpitaux de Paris,
Lauréat de l'Académie impériale de Médecine (Paralysies),
Médaille d'Argent (Choléra 1849),
Membre de la Société médicale d'Observation et de la Société Anatomique.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES
SUR LA PATHOGÉNIE ET LES INDICATIONS CURATIVES
DES
MALADIES NERVEUSES.

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.



PARIS.

RIGNOUX, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
rue Monsieur-le-Prince, 31.

1854

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. P. DUBOIS, DOYEN.	MM.
Anatomie	DENONVILLIERS.
Physiologie	BÉRARD.
Physique médicale	GAVARRET.
Histoire naturelle médicale	MOQUIN-TANDON.
Chimie organique et chimie minérale	WURTZ.
Pharmacie	SOUBEIRAN.
Hygiène	BOUCHARDAT.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. REQUIN.
Pathologie chirurgicale	GERDY. J. CLOQUET.
Anatomie pathologique	CRUVEILHIER.
Pathologie et thérapeutique générales	ANDRAL, Examinateur.
Opérations et appareils	MALGAIGNE.
Thérapeutique et matière médicale	GRISOLLE.
Médecine légale	ADELON.
Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	BOUILLAUD. ROSTAN. PIORRY. TROUSSEAU, Président.
Clinique chirurgicale	VELPEAU. LAUGIER. NÉLATON. JOBERT (DE LAMBALLE).
Clinique d'accouchements	P. DUBOIS.

Secrétaire, M. AMETTE.

Agrégés en exercice.

MM. ARAN, Examinateur.
BECQUEREL, Examinateur.
BOUCHUT.
BROCA.
DELPECH.
DEPAUL.
FOLLIN.
GUBLER.
GUENEAU DE MUSSY.
HARDY.
JARJAVAY.
LASÈGUE.

MM. LECONTE.
ORFILA.
PAJOT.
REGNAULD.
RICHARD.
RICHET.
ROBIN.
ROGER.
SAPPEY.
SEGOND.
VERNEUIL.
VIGLA.

A LA MÉMOIRE

DE MON PÈRE ET DE MA MÈRE.

A MA FAMILLE.

A MON AMI J. JOYEUX.

A M. LE Dr SANDRAS,

Agrégé libre de la Faculté de Médecine de Paris,
Médecin de l'Hôtel-Dieu.

A MES AUTRES MAITRES DANS LES HOPITAUX :

MM. DEVERGIE, LAUGIER, MARJOLIN,

MICHON, PIEDAGNEL, ET ROBERT.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR LA PATHOGÉNIE ET LES INDICATIONS CURATIVES

DES

MALADIES NERVEUSES (1).

Malgré les tendances plus philosophiques de quelques médecins modernes, le traitement des névroses se trouve presque entièrement soumis à un regrettable empirisme; et, il faut bien l'avouer, cet état de choses reflète malheureusement notre manière de comprendre ces affections. Dans chaque maladie nerveuse, en effet, nous ne voyons que la forme, l'expression symptomatique, à laquelle nous accordons une sorte de spécificité qui en régit la médication. Une névrose étant donnée, tout se réduit pour nous au diagnostic de l'espèce, et, si je puis ainsi dire, à placer la case thérapeutique sur la case nosologique, à l'hystérie, l'éther et la valériane; pour la

(1) Cette thèse est le résumé rapide d'un travail plus considérable sur *les causes et les indications curatives des maladies nerveuses*, actuellement en voie de publication dans le *Moniteur des hôpitaux*. Si, dans les limites d'un cadre aussi restreint, je n'ai pu faire entrer les données confirmatives accumulées dans mon mémoire, au moins toutes les propositions que je présente ont été scrupuleusement déduites des recherches cliniques et bibliographiques auxquelles je me suis livré, et il n'est pas un des faits indiqués ici dont je n'aie réuni un ou plusieurs exemples authentiques.

paralysie, l'électricité ou la strychnine; contre l'épilepsie, le zinc, le cuivre, etc.; simplification extrême de l'art de guérir, qu'on appelle *empirisme*, et qui se déduit naturellement de la doctrine, ou plutôt du système de classification connu sous le nom d'*ontologisme*. On a fait de ces maladies des entités morbides, leur attribuant une existence propre, indépendante de toute autre circonstance, espèces pathologiques bien isolées, bien distinctes, bien spécifiques, ne présentant en conséquence qu'une seule indication curative, fournie par la forme particulière du mal, par le symptôme.

Or je conçois autrement le rôle de la médecine.

La raison et l'observation enseignent que dans les névroses comme dans toutes les affections, au delà des phénomènes que saisissent nos sens, se trouve la modification de l'organisme dont ils sont la manifestation, et qui doit en dominer les indications curactives. Je suis donc convaincu qu'il est, pour les maladies nerveuses, une thérapeutique rationnelle, principalement instituée d'après des notions exactes sur la pathogénie de ces états morbides.

Certes, les hypothèses n'ont pas manqué sur ce sujet obscur, depuis l'enfance de l'art, et chaque système nouveau a considéré les névroses sous un point de vue différent. Ce fut pendant longtemps la doctrine humorale de Galien, vainement restaurée par le génie éclectique de Boerhaave, puis l'iatro-mécanique et l'iatrochimie des deux derniers siècles, qui pensaient tout expliquer par les prétendues viciations des humeurs, par l'ascescence ou l'alcalescence des fluides animaux, ou par des perturbations imaginaires de l'équilibre des forces organiques. Vient ensuite l'animisme de Stahl, que Sauvages sut accommoder aux théories iatro-mécaniques et humorales. Toutefois, jusqu'à Cullen, Tissot, Pinel et Broussais, il est presque impossible de soumettre à une appréciation générale les idées des médecins sur les maladies nerveuses, qui n'avaient jamais été l'objet d'aucune vue synthétique.

Cullen donna d'abord le nom générique de *névroses* aux affections

nerveuses, qu'avant lui Linné et Vogel avaient rapprochées dans leurs classifications; il les considéra comme indépendantes d'une affection topique des organes, et comme l'expression d'une affection plus générale du système nerveux et des puissances du système d'où dépendent plus spécialement le sentiment et le mouvement; puis leur assigna pour cause prochaine soit l'interruption et la faiblesse des puissances sensitives et motrices, soit l'irrégularité avec laquelle ces puissances exercent leurs fonctions. D'ailleurs, sur les causes déterminantes ou éloignées, des redites sans intérêt, aucune recherche personnelle, rien qui sérieusement puisse conduire à une thérapeutique rationnelle.

Après avoir lu les étranges aberrations auxquelles se laissèrent aller depuis Hippocrate les médecins les plus célèbres, on est certainement heureux de voir enfin mises de côté ces stériles dissertations sur les effets du sec et de l'humide, de la pituite et de l'atrabile, des acides et des alcalis, sur l'âme, les esprits animaux et la mécanique humaine. Cependant, à mon sens, la réforme opérée par Cullen, dans les termes qui lui servent de formule, rejetant les bases de la pathogénie ancienne, et précédant, sans le pressentir, la doctrine physiologique, conduit forcément à l'ontologisme que Pinel ne tarda pas à introduire dans la médecine. Broussais allait bientôt ruiner ce système ; mais, avant la venue de ce novateur célèbre, Morgagni avait paru, et ses découvertes avaient inspiré le goût des recherches anatomo-pathologiques. Les maladies nerveuses furent soumises avec ardeur à ce mode d'investigation, et l'entraînement fut tel que toute névrose ne tarda pas à avoir sa lésion. Déjà, depuis longtemps, quelques-unes de ces maladies avaient été rattachées à des altérations organiques du système nerveux ; F. Hoffmann et Boerhaave avaient surtout apporté une grande précision dans l'indication de ces désordres, mais ce fut bien réellement Morgagni qui détermina cet irrésistible mouvement anatomo-pathologique dont le résultat fut un renversement complet de toutes les anciennes idées médicales. Sous l'influence de cette révolution,

l'existence des névroses, comme genre morbide, se trouva singulièrement compromise, et bientôt ni Cullen, ni Pinel, ni le respect des traditions, ne purent empêcher ces maladies de disparaître dans les cadres de la pathologie nouvelle.

Broussais supprima les névroses; les phénomènes qui les caractérisaient ne furent plus que les symptômes d'une affection locale du système nerveux ou l'expression sympathique d'une irritation éloignée. Des travaux nombreux furent entrepris sur cette matière d'après l'inspiration de la doctrine physiologique, et telle fut l'incroyable préoccupation des esprits à cette époque, que les résultats de ces recherches répondirent pleinement aux conceptions du système. Heureusement des observateurs moins enthousiastes ne tardèrent pas à leur opposer des faits contradictoires, et l'un des plus ardents disciples de Broussais, Roche, vaincu par l'évidence, se crut obligé, pour l'honneur du système, de supposer une accumulation imaginaire du fluide nerveux, de créer, en un mot, l'*irritation nerveuse*. Alors quelques névroses reprirent rang dans les cadres nosologiques; Georget, M. Rostan, tout en faisant leurs réserves, reconnurent comme telles la catalepsie, la chorée, l'hystérie, la folie, etc., et M. Bouillaud leur accorda, dans sa *Nosographie médicale*, une très-large place. Ainsi les affirmations de la doctrine s'évanouissaient une à une; mais, comme au temps de Cullen et de Pinel, reparut naturellement l'ontologie. L'école physiologique venait de tomber; les anciennes idées humorales, mécaniques, chimiques, animistes, avaient trop vieilli, et surtout avaient été couvertes de trop de ridicule par l'illustre auteur de l'*Examen des doctrines;* les maladies nerveuses restaient encore sans théorie, et l'organicisme moderne fut impuissant à en créer une.

Je dirai tout à l'heure comment quelques auteurs contemporains ont su comprendre les névroses; voyons d'abord quel enseignement il est possible de tirer du rapide exposé qui précède.

Eh bien! à travers tant d'appréciations diverses, il est facile de discerner quatre systèmes dominants que nous trouverons bientôt réunis dans l'éclectisme de l'école de Paris: 1° l'*humorisme*, 2° le

solidisme, 3° l'*ontologisme*, 4° le *physiologisme*. En d'autres termes, les névroses ont été tour à tour *symptomatiques* de lésions des liquides, symptomatiques de lésions des solides, *idiopathiques* et *sympathiques;* et aux divers âges de la science, la thérapeutique conseillée contre ces maladies indique suffisamment quelles étaient, à leur sujet, les vues théoriques des médecins de chacune de ces époques.

Il ne faut pas croire cependant que l'un ou l'autre de ces systèmes ait toujours exclusivement dominé la pensée des auteurs qui ont écrit sur les névroses. Fr. Hoffmann divise l'épilepsie en symptomatique, sympathique et idiopathique, et l'étiologie qu'il indique pour la plupart des affections nerveuses correspond à cette division. Les variétés établies d'après la cause par Boerhaave, de Haen, Sauvages, etc., qui trouvaient dans ces divisions des indications essentielles pour le traitement, démontrent combien chez eux le fait l'emportait sur la doctrine; mais on ne trouve dans leurs ouvrages aucune vue d'ensemble, d'où pût sortir un système général de thérapeutique.

Tissot est le seul qui ait émis sur les névroses des idées synthétiques capables d'imprimer un mouvement sérieux à leur étude, et d'influer sur la pratique médicale; son *Traité des maladies des nerfs* mérite une considération particulière. Cullen et Tissot écrivaient à la même époque, le premier à Édimbourg, le second en France, et il me paraît probable qu'ils restèrent inconnus l'un à l'autre, car dans leurs ouvrages, ils gardent vis-à-vis l'un de l'autre le plus complet silence. Quoi qu'il en soit, à eux deux revient l'honneur d'avoir constitué la classe des névroses. C'est cependant à Cullen qu'on en rapporte tout le mérite, et c'est réellement cet auteur qui les a fait entrer comme genre morbide dans les cadres de la pathologie; mais, s'il a compris les affinités de localisation qui existent entre ces maladies, il a complétement ignoré tous leurs autres titres de parenté qu'avait entrevus Boerhaave, et que Tissot a su reconnaître et apprécier de la manière la plus heureuse.

Conformément aux idées physiologiques de l'époque, il considéra les nerfs comme des vaisseaux dans lesquels se distille et circule un fluide, les *esprits animaux* qui du cerveau vont aux parties et des parties au cerveau. Ce fluide, comme tous les fluides de l'économie, est susceptible de modifications dans ses propriétés, d'augmentation et de diminution. De là les maux de nerfs proprement dits, car il ne comprend pas sous ce nom les affections qui viennent de lésions anatomiques, quoiqu'il s'en occupe cependant. Voilà pour la cause prochaine. Mais ces changements dans l'état des *esprits animaux* correspondent à des altérations du sang qui en fournit les matériaux ou de l'organisme entier qui engendre le sang; enfin les maladies de tous les organes du corps font naître des sympathies qui réagissent sur le système nerveux. Et Tissot se trouve conduit à l'étiologie véritable, aux causes éloignées, à celles qui fournissent les indications essentielles de la thérapeutique. Aussi leur consacre-t-il un volume entier, dans lequel brillent à la fois et l'esprit d'observation et la haute sagacité de l'auteur. Chacune de ces causes est apte à produire les névroses les plus variées, et chaque forme des maladies nerveuses peut avoir sa source dans ces diverses causes; il établissait ainsi la parenté étiologique de ces affections, et la confirmait plus loin par son chapitre des *Métastases nerveuses.*

Les idées de Tissot et de Cullen, qui résumaient tous les progrès de la médecine depuis Hippocrate, et laissaient peu de choses à faire sur les maladies nerveuses, furent absorbées par la doctrine de Broussais, et, je l'ai déjà dit, au sortir de cette révolution médicale, en reprenant rang dans la science, les névroses restèrent sans théorie. L'ontologie reparut; chacune de ces affections fut de nouveau une sorte d'être morbide existant par lui-même et indépendant de toute autre circonstance, comme au temps de Pinel. Telle est encore la pensée régnante parmi nous sur les névroses, pensée qui en domine la thérapeutique, et conduit fatalement à cet empirisme que j'essaye de combattre.

Il faut signaler pourtant la tendance contradictoire de quelques

esprits qui, revenant vers le passé, relèvent l'éclectisme de Tissot. Aux systèmes tombés on emprunte les idées jugées saines, et l'on essaye de reconstruire, sinon une théorie, au moins une étiologie des névroses, à laquelle on subordonne le traitement. Sous l'inspiration de cet éclectisme moderne ont été écrits les articles *Paralysie,* du *Dictionnaire de médecine* en 30 vol. (Rochoux); *Épilepsie,* du *Dictionnaire des sciences médicales* (Esquirol); *Névroses,* du *Compendium de médecine* (Monneret et Fleury), etc., où l'on trouve constamment reproduite cette division des maladies nerveuses en idiopathiques, symptomatiques et sympathiques.

La pensée étiologique a présidé d'ailleurs à un certain nombre de travaux récents, parmi lesquels je citerai une note sur les affections paralytiques, de M. Golfin, professeur à la Faculté de Montpellier; un mémoire sur la chlorose et ses complications, par M. Ashwell, médecin de l'hôpital Guy, à Londres; un mémoire de M. Belhomme, sur les folies sympathiques; un mémoire sur les névroses syphilitiques, par M. Ébrard; le mémoire de M. Sée, sur la chorée; la thèse de M. L. Corvisart, sur la contracture des extrémités; le traité de l'épilepsie, récemment publié par M. Delasiauve, et bien d'autres recherches dont il sera question plus loin.

Mais le principal représentant de cette idée est, de nos jours, M. Sandras, qui, éloignant les stériles préoccupations de la cause prochaine, s'adonne à la recherche des causes réelles et déterminantes, sur lesquelles il est permis d'établir les bases d'une médecine rationnelle. L'ouvrage de M. Sandras, où l'on regrette de ne pas trouver une formule résumant les saines idées pratiques qu'il renferme, peut être considéré comme le couronnement de ce travail de reconstruction, auquel ont contribué bon nombre d'auteurs contemporains, et plus spécialement MM. Trousseau et Pidoux.

Après cet exposé historique, où figurent tant de noms illustres, j'hésiterais à présenter mes appréciations personnelles, si elles n'étaient une déduction naturelle des travaux que j'ai analysés. Bien que j'aie la conscience d'avoir aussi pensé par moi-même, j'accepte

volontiers un rôle plus en rapport avec ma position, me bornant à résumer les recherches des autres. J'en serai d'autant plus à l'aise pour énoncer des conclusions que mon manque d'autorité rendrait suspectes si elles reposaient seulement sur mes propres investigations. Toutefois, chacun le comprend, on ne pourrait sans préparation, et surtout sans posséder des éléments de contrôle, remplir même cette tâche inférieure, et si je me permets de juger quelquefois les hommes et les doctrines, c'est tenant en main, si je puis ainsi dire, les pièces du procès; car cette thèse, exiguë dans ses proportions, représente l'analyse scrupuleuse de plus de trois cents faits, dont la moitié environ a été recueillie par moi-même.

Quel qu'ait été à toutes les époques, quel que soit même de nos jours l'empirisme de la thérapeutique en fait de maladies nerveuses, presque toujours a régné dans les écrits des chefs d'école une tendance remarquable au rationalisme. Que sont en effet, appliquées aux névroses, les doctrines des humoristes, des chimiatres, des physiciens, des mécaniciens, des anatomo-pathologistes, qui subordonnent tous l'affection et son traitement à ces causes prochaines, sur lesquelles ils basent leurs systèmes? C'est assurément de la médecine rationnelle, médecine dont Tissot arbora si hautement le drapeau, en la comprenant toutefois d'une manière différente, et dont Broussais fut l'expression extrême.

Il faut donc que la pensée ontologique répugne à l'esprit humain ou soit bien incompatible avec l'observation. A peine, en effet, la voyons-nous érigée en système par un ou deux auteurs, et cela précisément à des époques où les théories anciennes s'écroulant, n'étaient encore remplacées par aucune théorie nouvelle; c'est-à-dire pendant ces périodes de scepticisme qui précèdent et suivent les révolutions. De tout temps néanmoins on a admis des névroses *idiopathiques*, et les auteurs contemporains signalent comme telles le plus grand nombre. Mais il faut remarquer que de tout temps aussi on a attribué à ce terme un autre sens que le sien propre; ou bien, plus communément, on l'a adopté comme une fiction représentant

en réalité notre ignorance des causes de ces maladies. Le travail le plus propre, sans contredit, à faire admettre des affections nerveuses primitives est l'ouvrage de M. Cerise, intitulé : *Des fonctions et maladies nerveuses dans leurs rapports avec l'éducation sociale et privée, morale et physique,* et couronné par l'Académie de médecine (Paris, 1852). Et cependant l'auteur, presque exclusivement préoccupé des prédispositions engendrées par l'éducation, rattache en définitive toutes les névroses à une *condition pathogénique du sang ou du système nerveux, résultat d'un vice de nutrition général originel ou acquis* (Résumé du chap. 7, p. 516, propos. 4 et 23) ; en un mot, il conclut dans le sens de l'organicisme.

On ne doit donc reconnaître des maladies nerveuses essentielles qu'avec une extrême réserve ; car s'il paraît déjà difficile de comprendre le désordre d'une fonction sans aucun dérangement dans les conditions au milieu desquelles elle s'exécute, je montrerai bientôt combien les faits sont propres à nous rendre circonspects.

D'un autre côté, je ne saurais considérer comme *névroses* ces accidents symptomatiques d'une altération matérielle du système nerveux, le nom de *névrose* excluant la supposition d'une lésion des organes de ce système. Je repousse même les artifices de raisonnement au moyen desquels les anatomo-pathologistes cherchent à ramener toutes ces affections à leur doctrine, tout en constatant les infructueux résultats de leurs recherches. Que, dans les parties nerveuses affectées aux fonctions atteintes d'une perturbation profonde, il existe une modification particulière, dans certaines circonstances, je suis disposé à l'admettre. Le sang peut déposer dans la trame de nos organes des molécules étrangères à l'économie ou des éléments mal élaborés capables d'altérer les propriétés vivantes des tissus. Mais la structure anatomique que le scalpel peut explorer, que le microscope peut analyser dans ses plus menus détails, et dont nous sommes trop souvent impuissants à réparer les désordres, la structure anatomique, dis-je, reste intacte dans les maladies nerveuses proprement dites ; et, suivant toute apparence, serions-nous armés de

moyens d'investigations bien supérieurs, nous ne saurions constater des dérangements absents. Bientôt, en effet, je parlerai de l'anémie, de la chlorose, de diathèses diverses, comme causes de ces affections; n'est-il pas possible, en pareil cas, que tous les désordres fonctionnels observés soient dus à une simple modification dans les propriétés incitantes du sang? Souvent aussi les névroses sont de pures sympathies exprimant la souffrance d'un organe éloigné. Quels changements espérerait-on trouver alors dans l'état des parties nerveuses? On le voit donc, il faut renoncer à poursuivre à la pointe du scalpel ces altérations invisibles, admises pour l'honneur des systèmes et au grand préjudice de la science qu'enchaînent ces erreurs. De nos jours, d'ailleurs, il est à peine nécessaire d'insister sur un sujet presque hors de discussion.

Ainsi ni l'ontologie ni l'anatomisme ne sauraient trouver place dans l'histoire des névroses vraies. Est-ce à dire cependant que jamais la folie, l'épilepsie, la chorée, la paralysie, le tétanos, ne peuvent avoir leur source dans des lésions appréciables des organes nerveux? Est-ce à dire qu'une violente perturbation morale ou toute autre circonstance accidentelle n'a jamais été capable d'entraîner de pareils désordres? Telle n'est pas ma pensée, et je ne suis pas de ceux qui nient le soleil. Mais je n'admets pas comme névrose, s'il faut le répéter, des phénomènes morbides liés à un état pathologique du tissu nerveux; et j'oserai affirmer, avec M. Cerise, qu'aucun trouble fonctionnel ne saurait persister, s'il n'existe une cause matérielle capable de s'opposer aux efforts incessants de la force médicatrice, toujours prête à rétablir en nous l'équilibre rompu.

Or, je le demande, ces affections dénuées de l'existence propre des êtres morbides fictifs imaginés par Pinel, n'étant non plus directement liées à aucune lésion du système souffrant, se développant d'ordinaire comme je l'ai dit et comme je vais bientôt le prouver, sous l'influence d'une multitude de conditions pathologiques fort diverses, sont-elles des maladies spéciales? Ne doit-on pas les considérer, au contraire, comme de simples manifestations mor-

bides? Et ne faudrait-il pas, en conséquence, opérer à l'égard des névroses ce déclassement opéré déjà à l'égard de l'ictère, de l'œdème, de la cyanose, de l'emphysème, etc., qui, longtemps rangés parmi les espèces nosologiques, ne sont plus aujourd'hui que des expresions séméiologiques à signification très-variable?

Broussais avait nié les névroses en tant que maladies et n'y voyait que des symptômes; cette proposition hardie contenait toute une révolution dans la pathogénie des affections nerveuses, et la réaction qui renversa la doctrine physiologique n'en apprécia certainement pas la valeur. Malheureusement Broussais, toujours exclusif, ne reconnut qu'une seule modification organique capable d'engendrer ces manifestations, et, lorque le règne de l'irritation fut passé, sa pensée sur les névroses, manquant de point d'appui, s'abîma comme le reste de son système.

Pour moi, il faut l'avouer, je ne saurais comprendre les névroses autrement que Broussais : à mes yeux, *dans l'immense majorité des cas, les affections nerveuses ne sont pas des maladies, mais de simples manifestatious morbides,* expressions symptomatiques ou sympathiques d'états pathologiques que je passerai bientôt en revue. Qu'importe donc la cause prochaine à qui partageait cette appréciation? Cherche-t-on la cause prochaine des accidents déterminés par l'arsenic, quand il s'agit de les guérir? Cherche-t-on la cause prochaine des douleurs syphilitiques pour en calmer la violence? Cherche-t-on la cause prochaine de la fièvre quand elle est le symptôme d'une pneumonie? Nullement : l'arsenic, la syphilis, l'inflammation des poumons, voilà les éléments de la maladie, ceux qu'il faut attaquer et neutraliser, sans se préoccuper du mécanisme de leurs effets.

C'est ainsi que je conçois les névroses et que j'apprécie les indications fournies par leur étiologie; les détails qui vont suivre serviront d'ailleurs de développement à ma pensée.

L'étiologie des maladies nerveuses se réduit, pour la plupart des médecins, à de vagues indications sur l'influence du sexe, de l'âge,

du tempérament, de la constitution, de l'hérédité, des passions, des chagrins, des contentions d'esprit ou des brusques mouvements de l'âme, comme la colère, la frayeur, etc. Sans méconnaître la part d'action que prennent ces diverses circonstances dans la production des névroses, on peut affirmer que leur rôle a été fort souvent exagéré ou mal interprété. Exclusivement préoccupés de ces causes plus facilement saisissables, presque tous les pathologistes modernes ont méconnu des influences pathogéniques d'un ordre bien différent, et qui cependant, dans un grand nombre de cas, méritent seules le titre de *causes déterminantes* ou *génératrices*, et sont la source des principales indications curatives. Appelées causes éloignées par la plupart des auteurs qui en ont fait mention, elles ont été fréquemment considérées comme de simples concomitances, et d'autres fois comme des complications, ou même comme des conséquences des affections qu'en réalité elles engendrent. Quelles que soient d'ailleurs les appréciations portées sur leur compte, la place importante qu'elles occupent toujours dans la pathologie des névroses montre combien leur existence est incontestable, combien elles ont frappé de tout temps l'esprit des médecins.

En tête des influences que je veux désigner, il faut placer les diverses altérations du sang connues sous les noms de *pléthore, chlorose, hydrémie, anémie.*

La *pléthore* est indiquée, par la plupart des auteurs anciens et modernes, comme apte à déterminer certains désordres nerveux, et en particulier des phénomènes épileptiques; mais son mode d'action a trop d'analogie avec les maladies organiques du système nerveux, qu'elle finit souvent par déterminer, pour qu'il soit prudent de classer ses effets parmi les névroses. J'éliminerai donc cette cause, tout en la signalant à l'attention des médecins, qui d'ailleurs sont d'ordinaire plus disposés à la voir là où elle n'est pas qu'à la méconnaître.

Si l'on attribue beaucoup à la pléthore, en revanche on se préoccupe trop peu de deux états opposés : la *chlorose* et l'*anémie,* que je

ne crains pas de placer au premier rang parmi les causes des affections nerveuses. Tout démontre, en effet, leur influence sur le développement de ces maladies. Les bons pathologistes de tous les temps ont su la constater, au moins dans certains cas particuliers, et l'observation d'Hippocrate : *Sanguis moderator nervorum,* en contient, il me semble, l'indication précise. Sydenham se montre pénétré de la même pensée dans tout ce qu'il a dit sur l'hystérie et l'hypochondrie. Boerhaave admet tout une classe de maladies nerveuse : *de Defectu sanguinis rubri in vasis piæ-matris,* c'est-à-dire par chlorose, comme on peut s'en convaincre en lisant la définition qu'il donne de cette maladie ; et il signale en même temps, dans plusieurs passages, les effets de l'anémie. Tissot a également désigné les grandes hémorrhagies, les menstrues trop abondantes, comme une cause commune des névroses, et quoique nulle part, dans son ouvrage, on ne rencontre le mot de chlorose, il n'a pas méconnu les indications fournies par cet état morbide. De nos jours, nous voyons souvent la chlorose ou l'anémie signalées comme capables de produire des affections de ce genre. Il est important surtout de constater l'insistance de M. Bouillaud sur ce sujet ; M. Andral, dans son *Essai d'hématologie pathologique* et dans sa *Clinique médicale,* n'est pas moins explicite. Un auteur allemand, le D[r] Erlenmeyer, dans un intéressant mémoire sur le sang des aliénés, a démontré chez eux la fréquence de la dyscrasie séreuse. Tout le monde connaît le remarquable chapitre des ferrugineux et des toniques analeptiques du *Traité de thérapeutique* de MM. Trousseau et Pidoux, où l'on trouve, sur les effets de la chlorose et de l'anémie, et sur le rapport de ces états avec les névroses, les indications les plus précises et les plus circonstanciées. On sait aussi que M. Sandras a fortement appuyé sur l'influence si fréquente de ces causes ; et l'un de ses élèves, M. Jugand, a récemment soutenu une bonne thèse écrite dans le même sens (Paris, 1854).

On le voit, cet ordre de causes se trouve introduit, dans l'étiologie des maladies nerveuses, sous un puissant patronage, et, d'un autre

côté, l'observation journalière fournit des preuves nombreuses de son action.

I. Parmi les effets les plus ordinaires de la *chlorose*, il faut signaler ces affections générales, vagues, mobiles dans leurs formes, que Sydenham et beaucoup d'auteurs modernes (MM. Briquet, Gendrin, Landouzy, Pidoux, Trousseau) rapportent à l'hystérie ou caractérisent fort bien par l'expression de *mobilité nerveuse*, que M. Sandras décrit sous le nom d'*état nerveux*, que M. Cerise appelle *névropathie protéiforme*, et bien connues des gens du monde sous la dénomination ironique de *vapeurs*. L'influence de la chlorose sur le développement de cet état si commun, si pénible, et qui inspire en même temps si peu de commisération, nettement indiquée par Sydenham, est signalée de nos jours avec la même précision par MM. Pidoux, Sandras et Trousseau; pour ma part, j'ai recueilli, dans le service de M. Sandras, des faits nombreux qui déposent tous dans le même sens.

L'*hystérie* a souvent la même origine : Sydenham, dans sa lettre à Guillaume Colle, établit cette étiologie avec une haute sagacité, et elle fut admise plus tard par Sauvages, Bosquillon, et indirectement par J.-P. Frank, mais surtout, de nos jours, par MM. Ashwell, Briquet, au moins si l'on en juge par la médication à laquelle il soumet beaucoup d'hystériques; Forget (de Strasbourg), Bouillaud, Sandras, Trousseau et Pidoux; enfin l'observation quotidienne confirme les assertions de ces divers auteurs.

Peut-être l'*épilepsie* est-elle aussi parfois une conséquence de la chlorose. Hoffmann semble admettre une épilepsie chlorotique; Sauvages la signale nettement, et le Dr Ashwell paraît avoir constaté des faits de ce genre. Moi-même j'ai vu deux fois la chlorose coïncider avec cette affection, et, dans un cas publié par M. Marrotte, le même état morbide dominait encore les indications, bien que les attaques convulsives eussent leur point de départ dans les douleurs utérines, chez cette jeune fille dysménorrhéique.

MM. Ashwell, Sandras, Sée, Rilliet et Barthez, attribuent certaines *chorées* à la même cause, et l'on ne doit pas oublier que MM. Baudelocque, Elliotson, Bouneau, à l'exemple de Mead et de Cullen, ont fait un heureux emploi des préparations martiales unies au quinquina contre cette maladie; j'ai réuni quelques exemples confirmatifs.

On s'étonnera peut-être de voir figurer la *paralysie* au nombre des névroses que peut déterminer l'affection chlorotique. On chercherait, en effet, vainement dans les auteurs, si j'en excepte MM. Ashwell, Beau et Sandras, la moindre indication de cette coïncidence; mais, outre l'assertion des trois habiles médecins que je cite, je suis en mesure de prouver par des faits nombreux la fréquence de cette complication de la chlorose. Dans un mémoire de concours pour le prix de l'Académie impériale de médecine (1853), et qui sera publié prochainement, j'ai présenté une quinzaine d'observations propres à démontrer la vérité de ce que j'avance. D'ailleurs on ne rencontre pas seulement, en pareille circonstance, la paralysie du mouvement, mais aussi et très-fréquemment celle du sentiment, surtout l'analgésie, que l'on a l'habitude de rapporter à l'hystérie. Je crois même être parvenu à démontrer qu'un grand nombre de ces paralysies fixes dites hystériques sont bien réellement chlorotiques, et guérissent par un traitement tonique et ferrugineux convenablement dirigé.

Il est à peine nécessaire d'insister sur la nature chlorotique d'un grand nombre de *névralgies*, que presque tous les auteurs signalent comme l'une des complications les plus habituelles de la chlorose, et contre lesquelles les préparations ferrugineuses avaient été employées à Londres avec succès, dès 1812, par Benjamin Hutchinson, mais d'une manière toute empirique. Je n'insisterai pas davantage sur la *gastralgie* et la *dyspepsie* nerveuses, qui, souvent causes elles-mêmes de la chlorose, lui sont au contraire consécutives dans un grand nombre de cas.

Beaucoup d'autres névroses peuvent naître encore sous la même

influence, comme le prouvent les travaux de plusieurs médecins et l'observation clinique. Je citerai, entre autres, l'*amaurose*, indiquée dès 1818 par M. Noirsain, puis par MM. Blaud, de Beaucaire, et Fl. Cunier, et dont j'ai eu l'occasion de voir deux exemples bien remarquables dans le service de M. Sandras; l'*asthme nerveux*, signalé par M. Bataille, de Versailles, qui en obtint trois fois la guérison par les préparations martiales. Dans le travail que je résume ici, on trouvera un cas analogue. Quoique je ne possède aucun fait écrit, j'ai vu trop souvent l'*hypochondrie* et la *mélancolie* coexister avec la chlorose et guérir avec cette affection pour qu'il me soit permis de citer ces maladies nerveuses comme une de ses conséquences assez communes. M. Ashwell lui attribue aussi la perte temporaire de quelques facultés intellectuelles ou affectives, et j'ai observé chez une fille chlorotique de seize ans des hallucinations, et chez une jeune femme une véritable monomanie homicide qu'elle s'efforçait de dissimuler. Dans l'un et l'autre cas, un traitement tonique et ferrugineux mit un terme à ces accidents et à tous les désordres nerveux concomitants. Enfin on trouve dans les *Annales médico-psychologiques* (1844) un exemple d'aliénation mentale chez une fille chlorotique, qui fut rapidement guérie par une médication analeptique après avoir épuisé tous les moyens empiriques usités.

Ces faits, et tant d'autres répandus dans les divers ouvrages ou recueils de médecine, m'autorisent à affirmer que la chlorose joue un rôle immense dans les affections nerveuses, et qu'elle est apte à développer les formes les plus variées et les plus inattendues de ces maladies.

II. Sydenham, Boerhaave, Sauvages, MM. Landouzy, Pidoux, Sandras et Trousseau, font jouer un rôle considérable à l'*anémie*, aux saignées excessives, aux métrorrhagies, aux hémorrhagies en général, dans la production de l'*état nerveux* et de l'*hystérie*. Sydenham et M. Michéa attribuent également dans beaucoup de cas l'*hypochondrie* et la *mélancolie* à l'anémie, quelle qu'en soit la source.

L'*épilepsie* est souvent rapportée à la même cause par F. Hoffmann, Boerhaave, Cullen, Tissot, Portet, Maisonneuve, et M. Delasiauve ne paraît pas éloigné d'adopter la même opinion. Le professeur Graves a fait connaître l'histoire d'un ecclésiastique sujet à des épistaxis incoercibles, qui eut un premier accès pendant qu'on le saignait, et resta dès lors épileptique. M. Andral a admis une *chorée* hémorrhagique, et il en cite un exemple ; MM. Barthez, Rilliet et Sée, reconnaissent aussi parfois à cette affection une nature anémique. La *paralysie* se trouve vaguement signalée dans Boerhaave comme une conséquence des grandes hémorrhagies ; mais jusqu'à ces dernières années, aucun fait détaillé n'avait été consigné dans les annales de la médecine. La première indication, sinon le premier exemple, appartient, je crois, à M. Moutard-Martin, qui a publié un mémoire sur plusieurs paraplégies à la suite d'hémorrhagies utérines ou rectales. J'ai également observé des faits semblables, et je suis parvenu à en réunir huit cas bien authentiques. La paralysie du sentiment, particulièrement l'*analgésie*, est un résultat fréquent des grandes hémorrhagies, et M. Delacour, dans sa thèse (1850), l'a également indiquée dans l'anémie spontanée. Faut-il rappeler aussi ce profond affaiblissement de la vue qui suit les pertes de sang considérables, et n'est certainement qu'un premier degré de l'*amaurose?* Enfin la plupart des médecins font mention, dans les mêmes circonstances, de *convulsions*, de *délire*, et de divers autres accidents nerveux. A la suite d'une épistaxis fort grave, un homme athlétiquement constitué, concierge au parc Monceau, fut pris de délire léger avec hallucinations passagères. M. Boureau, dans un mémoire récent qui a remporté le prix Esquirol, a fait connaître plusieurs cas d'*hallucination*, d'*aliénation* et de *manie homicide*, dues à un état anémique, et guéries par un traitement approprié.

III. A côté de la chlorose et de l'anémie, il faut placer un état très-commun que je désignerai sous le nom d'*épuisement*, et qui

résulte d'une multitude de circonstances fort dissemblables en apparence : tels sont les excès de travail physique, le manque de sommeil, une nourriture insuffisante, les sueurs excessives, puis les passions, les chagrins, les contentions d'esprit, etc., causes auxquelles les anciens attribuaient le pouvoir d'affaiblir les nerfs, et qui, en effet, paraissent agir à la fois en débilitant l'organisme et en imprimant au système nerveux un état d'éréthisme ou d'affaissement qui en trouble les fonctions. La *mélancolie*, l'*hypochondrie*, la *démence*, l'*épilepsie*, diverses formes de *paralysie*, sont les conséquences fréquentes de ces diverses causes ; les observations propres à en démontrer l'influence abondent dans les ouvrages et recueils de médecine.

IV. Certaines maladies aiguës ou chroniques, qui laissent après elles, ou s'accompagnent d'une débilitation profonde, deviennent aussi la source de nombreuses névroses.

1° C'est ainsi qu'à la suite des *fièvres intermittentes* de longue durée, on observe parfois la *folie*, d'après Sydenham, Boerhaave, J. Frank, J.-P. Frank, Th. Sébastien, Esquirol, MM. Nepple et Baillarger ; la *paralysie*, comme l'a démontré M. Ouradou dans sa thèse (1852), et même l'*épilepsie*, que M. Baillarger a rencontrée dans des circonstances analogues.

2° Les *fièvres graves* continues, les *entérites* ou *dysenteries* épidémiques, etc., peuvent être suivies d'accidents semblables. F. Hoffmann, Sauvages, Bosquillon, le professeur Graves, de Dublin, ont particulièrement désigné la *paralysie*. Esquirol, mais surtout MM. Max. Simon et Sauvet, ont attiré l'attention sur l'*aliénation* qu'on observe dans les mêmes cas et en ont rapporté des exemples.

3° La convalescence des *grandes maladies épidémiques* est souvent troublée par divers accidents nerveux. On trouvera, dans mon mémoire, deux observations de *paralysie*, l'une à la suite du choléra, l'autre après la suette. M. Delasiauve a vu plusieurs fois l'*aliénation* et une fois l'*épilepsie* succéder à des atteintes de choléra.

Pariset à Barcelone, et Robert à Marseille, ont également vu survenir l'épilepsie chez des convalescents de fièvres pestilentielles.

Outre les affections aiguës, les affections chroniques peuvent aussi placer l'économie dans des conditions favorables au développement des névroses.

4° La *dyspepsie* a été parfaitement étudiée sous ce rapport par M. Beau, qui lui fait à peu près jouer le rôle que Broussais attribuait à l'irritation gastrique, en l'interprétant toutefois d'une manière bien différente. Quoi qu'il en soit, M. Beau, outre les symptômes primitifs de la maladie gastrique, admet au rang de ses conséquences, la paralysie, l'analgésie, l'anesthésie, la paralysie des sens ou leurs hallucinations, les névralgies, les convulsions diverses, l'hystérie, l'hypochondrie, l'aliénation mentale, etc. J'ajouterai immédiatement que l'on trouve dans les auteurs anciens et modernes des documents propres à confirmer les assertions de M. Beau.

5° Je place ici l'*albuminurie*, parce qu'au point de vue le plus général, elle paraît se rapprocher des états diathésiques dont j'ai déjà parlé et dont il sera question plus loin. M. Thomas Addisson a désigné comme un résultat assez commun de la maladie de Bright certains accidents aigus et le plus souvent mortels, caractérisés tantôt par la *stupeur* ou par un *coma apoplectique*, d'autres fois par des *convulsions*. Les mêmes observations ont été faites par le Dr Bright, qui a vu encore survenir des *crampes* et de l'*épilepsie*. M. Cazeaux, comme on le sait, a constaté la présence de l'albumine dans les urines de toutes les femmes enceintes éclamptiques chez lesquelles il l'a recherchée, et ce fait est aujourd'hui parfaitement confirmé. Dans un mémoire lu devant la Société médicale des hôpitaux de Paris, M. Cahen a récemment établi qu'il existe un rapport de cause à effet entre l'albuminurie et certaines *éclampsies* du jeune âge; enfin M. Landouzy a cherché à démontrer que l'*amaurose* se rattache souvent à la même affection.

V. On attribuait autrefois beaucoup de névroses à la *diathèse scrofuleuse;* mais il est impossible d'accepter toutes les vagues indications formées par les anciens médecins. Les rares données un peu plus précises que nous possédons sur cette question étiologique appartiennent à des auteurs modernes et se rapportent seulement à la *chorée*, que J. Frank a vu fréquemment coïncider avec le tempérament scrofuleux, et dont M. Sée paraît avoir constaté le développement dans les mêmes circonstances. Le Dr Muller, de Berwiller, a publié dans la *Gazette médicale* de Paris (1848) deux observations de chorée chez des filles scrofuleuses, rapidement guéries par l'iodure de potassium.

VI. Il n'est pas douteux que des productions morbides, d'origine syphilitique, au voisinage des organes nerveux, puissent donner lieu à des affections variées de ce système; mais je suis convaincu aussi que la *syphilis* est capable de faire naître de véritables névroses, c'est-à-dire des maladies nerveuses sans altérations organiques appréciables, comme le plomb, l'infection paludéenne, la chlorose, etc. Cette manière de voir paraît être celle de plusieurs auteurs contemporains, en particulier de MM. Pidoux et Trousseau, qui ont signalé diverses névroses syphilitiques, entre autres des *névralgies* périodiques et diurnes. L'infection vénérienne a été spécialement indiquée comme cause de l'*aliénation mentale* par Esquirol, par MM. Germain et Bouchet, et par le Dr Erlenmeyer, dans ses recherches sur le sang des aliénés. M. Ébrard a publié un mémoire intéressant sur les névroses syphilitiques, où l'on remarque surtout trois observations d'*épilepsie* qu'il attribue à la même influence; étiologie déjà indiquée par M. Maisonneuve, et admise par M. Delasiauve. Certaines *contractures* rapportées à la syphilis ont fait le sujet de discussions assez vives, auxquelles se trouvent mêlés les noms de MM. Bouisson, P. Boyer, Raynand, Ricord et Vidal. Des faits observés par ces divers chirurgiens, il paraît résulter que l'affection dont je parle provient tantôt d'une altération organique du muscle,

tantôt d'un simple trouble fonctionnel déterminé par le virus. Enfin il existe bien certainement des *paralysies* de même nature, et j'en connais au moins trois cas, dans lesquels les particularités de l'affection excluaient l'idée d'une lésion anatomique des centres et des cordons nerveux.

VII. La *diathèse rhumatismale* est encore un état pathologique fécond en manifestations nerveuses; mais je crois qu'on confond à tort les effets du froid et de l'humidité avec ceux du rhumatisme proprement dit, et je n'hésite pas à les séparer. Je comprends seulement sous le nom de *névroses rhumatismales* celles qui bien manifestement se lient à cette diathèse ou présentent les caractères propres aux maladies de cet ordre. C'est d'ailleurs ainsi que les comprenaient les anciens auteurs: Sauvages admettait une *paralysie* rhumatique «qui succède aux douleurs de la goutte et du rhumatisme...;» Fr. Hoffmann, Cullen, et son traducteur Bosquillon, qui signalent aussi cette espèce, attachent le même sens à l'épithète qui la désigne. De nos jours, la véritable paralysie rhumatismale a été observée par MM. Griffouillère, Chomel, Trousseau, qui en ont publié des exemples, et moi-même j'en ai recueilli deux cas.

Sauvages, Bouteille, J. Frank, ont attribué à certaines *chorées* la même origine; ces assertions, mal appuyées par leurs auteurs, ont reçu une entière confirmation des recherches de MM. Botrel et Sée. Il n'est pas très-rare de voir dans le cours d'un rhumatisme articulaire diverses *névralgies* figurer au rang des symptômes de l'affection. M. Griffouillère, cité plus haut, MM. Salvatore Rinzi et Roux (de Brignolles), ont fait connaître des faits de ce genre. M. Sée a encore indiqué parmi les diverses formes du rhumatisme des *attaques apoplectiformes* et *convulsives*, le *tétanos*, les *contractures* des *extrémités*, enfin le *délire*. M. Baillarger a rapporté dans la *Gazette des hôpitaux* (1852) un cas d'*aliénation* avec stupidité nerveuse dans le cours d'un rhumatisme; dans les mêmes circonstances,

une malade a été prise, à l'hôpital Beaujon, de délire avec *accès cataleptiques.*

VIII. Le *froid* et l'*humidité* paraissent aptes à déterminer une multitude d'accidents nerveux, principalement des névralgies et des paralysies. Les *paralysies* surtout ont été, sous ce rapport, l'objet de recherches importantes de la part de MM. P. Bérard (hémiplégie faciale), Castara (idem), et Graves, de Dublin (paraplégie). Tout le monde connaît l'influence du froid sur la production des *névralgies ;* mais il en est une espèce fort commune et fort peu observée, qui mérite, sous ce rapport, une mention spéciale : je veux parler de l'*entéralgie,* signalée par Tissot, puis par M. Sandras, comme succédant souvent à un refroidissement. La même cause, surtout combinée avec l'humidité, favorise, on le sait, le développement du *tétanos* traumatique ; il peut aussi en être la seule cause, observation déjà faite par Hippocrate et Arétée, et reproduite par Bajon, Cullen, J. Frank, et par tous les auteurs contemporains. Enfin il existe des exemples de *contractures,* de *convulsions de la face* et d'*amaurose,* provenant de la même source.

IX. Diverses intoxications peuvent encore donner naissance à des affections nerveuses :

1. On connaît surtout la funeste influence du *plomb,* parfaitement étudiée par M. Tanquerel des Planches. Cet auteur, dont l'ouvrage résume l'état de nos connaissances sur ce sujet, désigne parmi les conséquences de l'intoxication saturnine ; la *paralysie* et ses nombreuses variétés, l'*amaurose,* l'encéphalopathie avec *délire* tranquille ou furieux, l'encéphalopathie *cômateuse,* les *convulsions partielles,* les *convulsions générales* non épileptiques, l'*épilepsie* et la *catalepsie.*

2. Les effets du *mercure* sur le système nerveux, moins communément observés que ceux du plomb, ne sont pas moins évidents. Outre le *tremblement* indiqué et décrit par Ramazzini, Mérat,

MM. Martin de Guérard, Patissier, Colson, etc., on rencontre quelquefois la *paralysie* dont Forestus et plus récemment M. Burnett ont rapporté des exemples ; l'*épilepsie*, au moins d'après Fr. Hoffmann, Landré-Beauvais, Esquirol et M. Delasiauve. On trouve aussi dans les recueils de médecine divers faits, où certains *troubles des facultés intellectuelles* avaient la même origine ; enfin une observation insérée dans les *Archives générales de médecine* (1831) tendrait à faire placer la *chorée* parmi les symptômes de l'intoxication mercurielle.

3. L'empoisonnement par l'*arsenic* paraît avoir été suivi, chez quelques individus, de *paralysie* des extrémités supérieures ou de *paraplégie*. Sauvages, de Haen, Murray (d'Aberdeen), Falconet, le Dr Lachaise, Christison, M. Aran, font mention de faits de ce genre.

4. L'*abus des boissons alcooliques* figure au nombre des causes des maladies nerveuses dans presque tous les auteurs anciens et modernes. Tout le monde connaît la *manie* et le *tremblement* paralytique qui en sont la conséquence ; mais Tissot, MM. Maisonneuve, Léveillé, Herpin, Delasiauve, signalent encore l'*épilepsie* chez les individus adonnés à l'ivrognerie.

5. Je mentionnerai en passant l'influence des émanations du *tabac* et celle de la *vapeur du charbon*, désignées comme causes de quelques accidents nerveux par MM. Bourdon (thèse de 1843) et Thaillié (thèse de 1850).

6. Certaines maladies nerveuses se développent bien évidemment sous l'influence de l'*intoxication paludéenne*. Je ne parle pas seulement de ces phénomènes nerveux qui impriment aux accès fébriles à la fois une haute gravité et un caractère symptomatique particulier, comme on l'observe dans les fièvres pernicieuses délirantes, cataleptiques, soporeuses, épileptiques, tétaniques, etc. ; j'ai surtout en vue ces névroses apyrétiques auxquelles on a donné le nom de *fièvres larvées*, qui parfois sont de simples transformations des accès fébriles, mais qui, fort souvent aussi, se développent d'em-

blée avec leurs formes propres, au milieu des circonstances capables de déterminer les fièvres paludéennes ordinaires. Or ces névroses peuvent présenter les symptômes de l'épilepsie, de la chorée, de l'amaurose, des névralgies, de la paralysie, de la catalepsie même, formes qui ont été signalées par un grand nombre d'auteurs.

X. Certaines névroses jouent le rôle de causes déterminantes à l'égard d'autres névroses : ainsi la démence est une suite fréquente de l'épilepsie ; des paralysies plus ou moins durables succèdent parfois aux convulsions épileptiques et très-souvent aux attaques hystériques ; il est également possible que la chorée, l'aliénation mentale, etc., finissent par entraîner le développement de divers désordres nerveux, et on en a cité des exemples.

XI. Beaucoup de maladies nerveuses sont des manifestations *sympathiques* d'un état pathologique d'organes étrangers au système nerveux.

1. Boerhaave admettait d'une manière générale des affections nerveuses par lésions *intra-thoraciques;* F. Hoffmann, Sauvages, Bosquillon, signalent la *paralysie* des extrémités supérieures par empyème, et j'ai fait connaître un cas dans lequel la paralysie d'un bras et un *délire* violent furent la conséquence d'une pleurésie purulente suraiguë. On connaît la fréquence du délire dans la pneumonie, qui, chez les enfants, donne même lieu à des *convulsions éclamptiques* et au *coma.* M. Belhomme, dans un mémoire sur la *folie sympathique*, signale des aliénations mentales dont l'origine est dans une lésion pulmonaire ; MM. Bouchet et Germain ont indiqué les mêmes faits.

2. Les *maladies du tube digestif* sont peut-être, de toutes celles du corps humain les plus fertiles en sympathies nerveuses. F. Hoffmann, Boerhaave, J. Frank, Sauvages, Tissot, MM. Cheyne, Maisonneuve, Esquirol, et M. Delasiauve, admettent tous une *épilepsie* causée par un mauvais état de l'estomac ou des intestins. J. Frank, à l'exemple de Bruckmann, reconnaît à quelques *chorées* la même

origine, et Bouteille emprunte à Stahl, sous le nom de *chorée rhumatique*, un bel exemple de cette affection liée à un embarras gastrique fébrile. Certaines maladies gastro-intestinales peuvent aussi donner lieu à des *paralysies*. Hoffmann, Sauvages, Bosquillon, parlent de faits de ce genre; MM. Golfin (de Montpellier), Kennedy, Trousseau, Zabriskie, en citent des exemples remarquables. La *contracture des extrémités* a très-souvent une origine semblable. On sait que Louyer-Villermay, à l'exemple d'Hoffmann, avait placé le siége de l'*hypochondrie* et de la *mélancolie* dans les viscères abdominaux et surtout dans l'estomac; M. Michéa fait aussi jouer un certain rôle aux affections des premières voies dans la production de ces maladies. MM. Bouchet, Germain et Belhomme, admettent une *folie gastrique* et présentent à ce sujet des faits confirmatifs. Le Dr Dagonet a fait connaître dans la *Gazette de Strasbourg* (1850) l'histoire d'un homme atteint d'une manie intermittente toutes les fois que survenait un embarras gastrique. Enfin, sous l'influence des affections gastro-intestinales, peuvent se manifester des *vertiges*, le *tremblement* des membres, des *névralgies* intermittentes ou rémittentes, l'*amaurose*, et même le *tétanos*.

3. Parmi toutes les causes morbides siégeant dans les voies digestives, nulle peut-être, après la dyspepsie, ne donne plus fréquemment lieu à diverses maladies nerveuses que la présence d'*entozoaires* dans le tube intestinal. Beaucoup de *convulsions* de l'enfance n'ont pas d'autre origine; l'*épilepsie*, la *chorée*, malgré les dénégations des auteurs modernes, naissent souvent sous la même influence, comme des observations incontestables le démontrent. Tissot attribuait aussi aux vers intestinaux certaines *paralysies* et *catalepsies*, assertions que les faits confirment; enfin on a cité des exemples de *contractures des extrémités*, de *toux nerveuse*, etc., dues à la même cause.

4. Les *maladies du foie, de la rate* et *du péritoine*, ont été fréquemment signalées par les anciens comme des sources fécondes d'accidents nerveux. Sauvages, entre autres, mentionnait la *paralysie*

bilieuse succédant à la colique bilieuse; M. Fouquier et le Dr Zabriskie ont rapporté des cas analogues. On trouve dans les *Annales médico-psychologiques* (1846) une observation très-curieuse recueillie dans le service de M. Louis: la *contracture* des membres, le *strabisme,* les *hallucinations,* furent les symptômes principaux d'une péritonite qui emporta la malade. J'ai fait connaître un exemple presque identique.

5. La *menstruation* et les *maladies de l'utérus en état de vacuité* sont encore le point de départ d'un grand nombre de névroses. Outre l'*hystérie,* rapportée à la matrice par Platon, Hippocrate, Galien, Hoffmann et la plupart des auteurs modernes, Forestus, Hoffmann, Fernel, Sauvages, Sennert, Tissot, Maisonneuve et M. Delasiauve, ont admis une *épilepsie* utérine. M. Marrotte a récemment étudié l'épilepsie dans ses rapports avec la menstruation, et il a rapporté l'histoire d'une fille chlorotique chez qui la dysménorrhée avait amené des accidents épileptiques bien caractérisés. Lisfranc a guéri une *chorée* paraissant liée à l'existence d'une affection utérine; M. Sée a indiqué aussi l'influence de la menstruation sur le développement de cette névrose. Lisfranc a vu deux fois une *paraplégie* ancienne disparaître rapidement après la guérison d'une maladie de matrice. Les lésions de cet organe, et les désordres de la menstruation, paraissent avoir souvent provoqué l'*aliénation mentale*, si l'on en croit beaucoup d'aliénistes, Esquirol en particulier; MM. Belhomme, Germain, Bouchet, et Lisfranc, en ont cité des exemples.

6. Les névroses de la *grossesse* sont trop généralement connues pour qu'il soit nécessaire d'insister à leur sujet. Des *convulsions* de toutes sortes, l'*éclampsie*, l'*épilepsie,* l'*hystérie,* la *chorée,* la *paralysie*, la *gastralgie*, la *dyspepsie,* les *vomissements nerveux,* la *dépravation de l'appétit,* l'*amaurose,* la *manie,* l'*hypochondrie* et la *mélancolie,* ont été observés chez la femme enceinte.

7. Pendant l'*accouchement*, on a vu survenir l'épilepsie, l'hystérie, le tétanos, l'éclampsie, la catalepsie, l'amaurose, le délire, etc.

8. Quoique l'*état post puerpéral* soit fréquemment marqué par divers symptômes nerveux, on ne trouve à ce sujet dans les auteurs que fort peu d'indications; on a pourtant mentionné particulièrement l'*aliénation mentale*, la *paralysie* (Trousseau), et les *névralgies* (Aug. Frederick).

9. Hoffmann, Tissot, Portal, etc., avaient fait connaître des exemples de névroses attribuables à des *maladies des voies urinaires*. Ce point d'étiologie a été en partie remis à l'étude dans ces dernières années. MM. Rayer, Graves, Edward, Stanley, R. Leroy d'Étiolles, ont attribué cette origine à certaines *paralysies*. M. Rayer a vu divers *accidents convulsifs* provenir de la même source; il cite entre autres l'*épilepsie*, que Hoffmann, Lamotte, Bonet, Tissot, avaient observée déjà chez les calculeux, le *délire*, que tout le monde a vu survenir dans le cours de quelque affection aiguë des reins. On sait aussi combien est commune l'*hypochondrie* chez les individus atteints de catarrhes vésicaux, de calculs, etc.

10. Souvent, au début ou dans le cours d'une fièvre typhoïde, d'une variole, d'une scarlatine, etc., il se manifeste des phénomènes nerveux de formes variées, du *délire*, des *convulsions*, signalées par tous les auteurs, de véritables *symptômes épileptiques* d'après Tissot, Huxham, Maisonneuve, et comme on en rencontre de fréquents exemples chez les enfants sous le nom d'*éclampsie*, des *contractures des extrémités*, ainsi que l'a fait remarquer M. Lucien Corvisart dans sa thèse.

11. Certaines névroses ont pour point de départ des *maladies externes* douloureuses ou indolentes. C'est ainsi que les grandes opérations, les brûlures, l'érysipèle, les blessures, etc., s'accompagnent souvent de *délire* et de *tétanos;* mais, en dehors de ces symptômes bien connus, on rencontre des manifestations nerveuses beaucoup plus rares. Hoffmann, Tissot, Maisonneuve, et la plupart des auteurs anciens, reconnaissent une *épilepsie* «par irradiation venant des parties externes,» comme le travail de la dentition chez l'enfant ou l'odontalgie chez l'adulte, la sensibilité excessive d'un organe, etc. J'ai réuni quatre observations dans lesquelles la maladie convul-

sive provenait de sources analogues. La *chorée* et l'*hystérie* se développent parfois sous l'influence de causes du même ordre.

XII Enfin, on rencontre quelquefois de véritables *épidémies* de maladies nerveuses. On a l'habitude de citer les *trembleurs des Cévennes*, la *possession des religieuses de Loudun*, les *convulsionnaires de Saint-Médard*, les *flagellants*, etc. Il est bon de faire observer que dans toutes ces circonstances, les individus atteints se trouvaient simultanément soumis aux pratiques et aux abstinences du fanatisme religieux. De même les coliques du Devonshire et du Poitou reconnaissaient une cause probablement unique, dominant toujours les phénomènes morbides. Il est donc probable que, sous le rapport étiologique, ces névroses épidémiques ne diffèrent en rien des névroses individuelles.

On voit, par ce rapide exposé, à quelles sources nombreuses les maladies nerveuses peuvent prendre naissance, et combien sont fort souvent secondaires les causes auxquelles on attribue d'ordinaire leur développement.

Certes, je suis loin, je le répète, de nier l'influence du sexe, de l'âge, du tempérament, de la constitution, etc.; circonstances *prédisposantes* auxquelles les conditions morbides que je viens d'énumérer empruntent souvent leur puissance. En effet, tout chlorotique, tout anémique, tout individu frappé d'intoxication saturnine, mercurielle, paludéenne, n'est pas forcément paralytique, épileptique, choréique, etc.; les maladies nerveuses exigent, pour se développer, certaines aptitudes. Mais aussi on n'est pas choréique, hystérique, épileptique, paralytique, uniquement parce que l'on appartient à l'un ou à l'autre sexe, parce que l'on est de tel ou tel tempérament, ou parce que l'on se trouve à telle ou telle période de la vie. Toutefois, parmi les aptitudes auxquelles je fais allusion, il en est de si puissamment actives dans la production des névroses, qu'elles semblent suffire et suffisent peut-être quelquefois à les engendrer : je veux parler de ces véritables idiosyncrasies patholo-

giques propres à certains organismes, à certaines familles, qui se transmettent par voie d'hérédité, ou, comme l'a démontré M. Cerise, résultent de l'éducation physique et morale des individus, consistant, dans tous les cas, en une disposition organique congénitale ou acquise. Mon intention n'est pas de développer ici une proposition à laquelle M. Cerise a consacré tout un ouvrage, qu'il me suffise de dire que fréquemment la manifestation de ces aptitudes est surbordonnée à certaines circonstances ou conditions individuelles. Alors encore, malgré leur haute importance, elles n'occupent, dans la pathologénie des affections nerveuses, qu'un rang secondaire, et ne doivent influer que dans de certaines limites sur le pronostic de la maladie.

Dans des cas assez nombreux, les névroses semblent se développer rapidement par l'effet d'une circonstance accidentelle et passagère. C'est ainsi que la frayeur, la joie, la colère, et les autres mouvements de l'âme, sont suivis quelquefois de délire, de folie, d'épilepsie, d'hystérie, de chorée, etc.; en sorte que l'action de ces influences paraît le seul élément étiologique. Or je ne saurais leur accorder que le titre de *causes occasionnelles*, car elles ne paraissent agir qu'en provoquant l'explosion des diverses aptitudes individuelles, et l'on ne saurait concevoir la durée de leurs effets sans une raison d'être, sans une modification dans l'état des parties ou des conditions qui concourent à l'exercice d'une fonction, en un mot, sans une disposition pathologique capable de s'opposer aux efforts incessants de la force médicatrice. A ces influences passagères, je puis attribuer des effets passagers; à des effets permanents, je cherche des causes permanentes.

Voilà comment j'apprécie l'étiologie des affections nerveuses. Or, si chacune des propositions que j'ai développées est reconnue exacte, on sera obligé de conclure, comme je l'ai fait, que les névroses, dans la majorité des cas, ne sont pas des maladies mais de simples expressions morbides; proposition de nature à modifier profondément nos idées sur la thérapeutique de ces affections.

Dès lors, en effet, cette prééminence du symptôme, trop communément admise, s'efface devant celle de l'origine ou de la nature du mal, et la spécificité du traitement s'adresse non à la forme, mais à l'état pathologique qui domine les accidents.

Voudrais-je prétendre cependant que les indications curatives fondées sur le symptôme doivent être entièrement rejetées? Telle n'est pas mon intention, et je n'hésite pas à avouer qu'elles sont parfois les seules que nous parvenons à découvrir. Les diveses formes de ces maladies ont été fréquemment combattues par des moyens empiriques: le zinc et la térébenthine, par exemple, ont rendu de véritables services contre l'épilepsie; la valériane et l'éther, contre l'hystérie; la strychnine et l'électricité, contre la paralysie, etc. Leur type devient aussi la source de précieuses indications; la spécificité du type intermittent périodique l'emporte sur celle du symptôme, et parfois même sur celle de la cause. Mais la réputation d'incurabilité faite aux névroses démontre que le symptôme est loin d'être le seul élément de ces maladies, et des faits nombreux prouvent combien les médications curatives fournies par l'étiologie dominent celles auxquelles conduit la forme.

Ainsi, pour me résumer, on voit que, dans ma pensée, les névroses ne doivent être rangées qu'avec réserve parmi les espèces nosologiques, et que bien plus souvent, toujours peut-être, elles constituent de simples expressions morbides, manifestations d'un état pathologique de l'organisme entier ou de quelques-unes de ses parties. La plupart de ces maladies tombent donc dans le domaine de la médecine rationnelle, et l'empirisme doit être banni de leur traitement.

Telle est, au point de vue le plus général, l'idée qui doit dominer la thérapeutique des affections nerveuses; tel est au moins le corollaire obligé des doctrines qui ont régné aux diverses époques de la science et des observations cliniques dont cette thèse représente une analyse scrupuleuse.

QUESTIONS

SUR

LES DIVERSES BRANCHES DES SCIENCES MÉDICALES.

Physique. — De la vitesse relative de la contraction musculaire, et de son influence en particulier dans l'action de sauter.

Chimie. — Du chlorate de potasse.

Pharmacie. — De l'action dissolvante de l'alcool sur les plantes et sur leurs parties; de l'influence du degré de concentration de l'alcool. Faire l'application des données précédentes à la préparation des teintures alcooliques. De l'avantage que l'on trouve à l'emploi de matières médicamenteuses sous forme de teintures.

Histoire naturelle. — De l'origine et du mode de formation des vaisseaux dans les plantes.

Anatomie. — Du mode de distribution des vaisseaux sanguins dans le tissu du testicule.

Physiologie. — La cause prochaine de la contraction musculaire est-elle connue?

Pathologie interne. — Des effets d'un régime sévère dans les maladies aiguës.

Pathologie externe. — De la blennorrhagie dans l'un et l'autre sexe.

Pathologie générale. — De l'asthénie dans les maladies.

Anatomie pathologique. — De l'apoplexie de la protubérance et de la moelle épinière.

Accouchements. — Du choix d'une nourrice.

Thérapeutique. — Des préparations de digitale employées en médecine.

Médecine opératoire. — Des abcès de la fosse iliaque interne.

Médecine légale. — Des lésions mentales dépendantes d'un des besoins physiques de l'homme, comme la faim, la soif, l'acte génital, etc., tenant à la non-satisfaction d'un de ces besoins, ou consistant en une exaltation, une dépravation de ces besoins.

Hygiène. — De l'action des diverses poussières minérales sur la santé.

Vu, bon à imprimer.

TROUSSEAU, Président.

Permis d'imprimer.

Le Vice-Recteur de l'Académie de la Seine,

CAYX.